



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 20 avril 2026

**ANNONCE AU PUBLIC**

**Concerne : Emission des Obligations du Trésor**

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, à l'appel d'offres de souscription aux Obligations du Trésor dans les conditions suivantes :

- 1. Nombre de titres mis aux enchères : 140 000**
- 2. Caractéristiques communes :**
  - Valeur nominale d'une Obligation du Trésor : 100 000 BIF.
  - Coupons : 5,00% ; 5,25% ; 5,50% ; 5,75% ; 6,00% ; 6,50% ; 7,00% ; 7,50% et 8,00% l'an du nominal, respectivement pour les Obligations à 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 et 10 ans, payables annuellement.
  - Prix : proposés par les souscripteurs.
  - **Les prix sont exprimés en % de la valeur nominale du titre avec 2 décimales.**
  - Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, le 22 avril 2026 à 10h30 min pour les offres sur papier et à 11 h 40 min pour les offres électroniques.
  - **Lieu :** - BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.45, ou  
- Site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) pour les participants directs.
  - Date d'adjudication : mercredi, le 22 avril 2026 à 11 h 45 min.
  - Date de jouissance : jeudi, le 23 avril 2026.
  - **Nombre minimal de titres par offre : 1 000 titres.**
  - **Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 1 000 titres.**
  - Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres.
- 3. Caractéristiques spécifiques :**
  - **Obligations à 2 ans, série n° BIOT02280423**  
Emission n° BIOT02280423/016/26  
Nombre de Titres : **50 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2028.*
  - **Obligations à 3 ans, série n° BIOT03290423**  
Emission n° BIOT03290423/016/26  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2029.*
  - **Obligations à 4 ans, série n° BIOT04300423**  
Emission n° BIOT04300423/016/26  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2030.*
  - **Obligations à 5 ans, série n° BIOT05310423**  
Emission n° BIOT05310423/016/26  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2031.*

- **Obligations à 6 ans, série n° BIOT06320423**  
**Emission n° BIOT06320423/016/26**  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2032*
  - **Obligations à 7 ans, série n° BIOT07330423**  
**Emission n° BIOT07330423/016/26**  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2033*
  - **Obligations à 8 ans, série n° BIOT08340423**  
**Emission n° BIOT08340423/016/26**  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2034*
  - **Obligations à 9 ans, série n° BIOT09350423**  
**Emission n° BIOT09350423/016/26**  
Nombre de Titres : **10 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2035.*
  - **Obligations à 10 ans, série n° BIOT10360423**  
**Emission n° BIOT10360423/016/26**  
Nombre de Titres : **20 000**  
Date d'échéance : *le 23 avril 2036.*
4. Les offres dont le nombre de titres est supérieur à celui qui est annoncé ci-dessus pour chaque terme seront rejetées.
  5. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
  6. Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
  7. A l'échéance, le remboursement du principal et des coupons se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité.

**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**





**Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	5 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT02280423
Numéro de l'émission	BIOT02280423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2028
Maturité	2 ans
Taux du coupon	5 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.

Élément	Détails
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 20 avril 2026

**Concerne: Pprospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT03290423
Numéro de l'émission	BIOT03290423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2029
Maturité	3 ans
Taux du coupon	5,25 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT04300423
Numéro de l'émission	BIOT04300423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2030
Maturité	4 ans
Taux du coupon	5,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT05310423
Numéro de l'émission	BIOT05310423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2031
Maturité	5 ans
Taux du coupon	5,75 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT06320423
Numéro de l'émission	BIOT06320423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2032
Maturité	6 ans
Taux du coupon	6,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT07330423
Numéro de l'émission	BIOT07330423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2033
Maturité	7 ans
Taux du coupon	6,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT08340423
Numéro de l'émission	BIOT08340423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2034
Maturité	8 ans
Taux du coupon	7,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Païement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/04/2026

**NSABIMANA Ferdinand**  
  
**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**  
  
**Directeur des Opérations**



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

Bujumbura, le 20 avril 2026

**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	1 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT09350423
Numéro de l'émission	BIOT09350423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2035
Maturité	9 ans
Taux du coupon	7,50 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale

Élément	Détails
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20.1.4./2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**



**Concerne: Prospectus d'émission d'obligation du Trésor**

La Banque de la République du Burundi, en agissant pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, publie ce prospectus pour informer le public des détails d'une **émission d'obligations du Trésor**.

Élément	Détails
Émetteur	Gouvernement de la République du Burundi
Date d'émission	20/04/2026
Date valeur	23/04/2026
Montant	2 000 000 000 BIF
Numéro de série	BIOT10360423
Numéro de l'émission	BIOT10360423/016/26
Date d'Adjudication	22/04/2026
Date d'échéance	23/04/2036
Maturité	10 ans
Taux du coupon	8,00 %
Objet de l'émission	Gestion de la Trésorerie et des dépenses en capital
Paiement des intérêts/Coupons	Annuel
Agent d'émission et de règlement	BRB
Méthode d'émission	Adjudication
Montants minimums de souscription	100 000 000 BIF
Prix	Prix exprimé en pourcentage de la valeur nominale est proposé par les soumissionnaires
Cotation	A coter automatiquement à la Bourse du Burundi (BSE) à partir du 29 avril 2026
Convention de calcul des intérêts	Actuel/364
Régime fiscal des intérêts	Les intérêts sur les Obligations du Trésor sont exonérés de l'impôt sur le revenu
Éligibilité	Résidents et non-résidents disposant d'un compte CSD auprès des banques commerciales ou de la Banque Centrale
Période de soumission et de clôture des offres	Voir l'annonce au public.

Élément	Détails
Allocation	Selon les catégories suivantes : investisseurs individuels - investisseurs institutionnels
Résultats globaux	Publiés sur le site internet de la Banque de la République du Burundi : <a href="http://www.brb.bi">www.brb.bi</a>
Notification des résultats d'adjudication	Les résultats d'adjudication seront publiés sur le site intranet du Dépositaire Central, après l'adjudication pour les participants directs au CSD. Les autres participants seront notifiés par l'intermédiaire de leurs banquiers
Soumission des offres	Toutes les offres doivent être soumises électroniquement à la BRB via le site intranet du Dépositaire Central des Titres (CSD) après l'adjudication pour les participants directs. Les autres participants seront informés par l'intermédiaire de leurs établissements bancaires.
Procédures de règlement et de remboursement	Les offres retenues entraîneront un débit automatique du compte du souscripteur, effectué par l'intermédiaire de sa banque, au profit du compte courant du Trésor. À l'échéance, le remboursement du principal ainsi que des intérêts (coupons) sera effectué par prélèvement automatique sur le compte courant du Trésor ouvert à la BRB, sans aucune autre formalité.  Si une date de règlement ou de remboursement coïncide avec un jour férié, la date de valeur sera reportée au jour ouvrable suivant.
Droit d'acceptation des souscriptions	Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

- Votre banque
- Les intermédiaires agréés par l'ARMC
- BRB, Service Marchés Financiers, 1<sup>er</sup> étage, bureau n° 1.38, Tél. : +257 22 20 40 21

Fait à Bujumbura, le 20/11/2026

**NSABIMANA Ferdinand**

**Chef du service Marchés Financiers**



**NYANDWI Pélagie**

**Directeur des Opérations**